



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN SERBIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

v i v r e
l e s
c u l t u r e s



LA BOURSE ENSBA

CURSUS DE 4 MOIS A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS (PARIS)

Cette bourse est délivrée dans le cadre d'un accord de coopération entre l'ENSBA de Paris, l'Université des arts de Belgrade et l'Institut français de Serbie.

Elle couvre les frais d'inscription, les frais d'assurance sociale, les frais de vie (700 euros mensuels) à Paris du 1^{er} octobre au 31 janvier.

1) Éligibilité

Sont éligibles à ce programme les étudiants :

1. ayant la nationalité serbe ;
2. francophones, niveau moyen ;
3. inscrits à la Faculté des Beaux-arts de l'Université des Arts de Belgrade en 3^{ème} année de licence ou en master ;

2) Composition du dossier de demande de bourse

1. curriculum-vitae en français ;
2. lettre de motivation en français ;
3. dernier relevé des notes obtenues ;
4. tout élément que l'étudiant juge utile d'apporter à l'appui de son dossier (autres diplômes, recommandations de professeurs, etc.) ;
5. un portfolio des travaux artistiques effectués.

Note : Pour les documents n°3 à n°4 les traductions en français ne sont pas obligatoires.

3) Maîtrise du français

Un bon niveau de français est souhaité, mais des cours de français étant prévus pendant le séjour à l'ENSBA, les candidats ayant un niveau moyen sont également éligibles.

4) Dépôt du dossier et informations

Les dossiers doivent être déposés ou postés à l'attention de :

Vesna Adamović, chargée des mobilités/coopération universitaire et scientifique
Institut français de Serbie
Zmaj Jovina 11 - 11 000 Beograd
Tél: (011) 302 36 39 - courriel : vesna.adamovic@institutfrancais.rs

Date de clôture : 28 mars 2022. Aucun dossier accepté après cette date.

5) Déroulement de la procédure

Les candidats dont les dossiers sont présélectionnés sont convoqués pour un entretien devant un jury au cours des mois d'avril 2022. Le dossier du candidat sélectionné est envoyé à l'ENSBA pour acceptation.